



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Association fondée en 1930 – N° d'enregistrement Association : W922000700
F.F.T. : 10 92 895 – A.P.S. : 0928ET0060 – D.D.J.S. : 92 S 207

Siège Social / Stand de Tir André DESBOIS :
6, Allée de Champagne – 92400 COURBEVOIE
Tél : 01.41.25.79.32 – Président : 06.08.91.14.11

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 Et Assemblée Générale Ordinaire et Elective 2022 du 17 décembre 2022

- Séance ouverte à 9h45 -

1) Appel Des Sociétaires

Sociétaires présent(e)s :

AMSELEM Jacques – AUBRIS Théodore-AUCLAIR David –BASTIDE Gwendoline -BAUER Thomas-BERTRAND Jérémy-BLAIZE Hervé – COSTANZA Stefano – DAVIGNON Thierry – FATEH Mohamed – FLORIN Carine – FORTUNE Guillaume – GUICHARD Jean-Philippe – KLEYER Marcel-KOLBACH Danièle – LAJEUNESSE Valérie –LEROUX Marie– LEPAGE Pierre – MERCIER Vincent- -MERRIEN Erwan - PERDU Xavier – PETIT Vincent-PONSY Robert – RUBICONE Nicolo –ZIEMBA Francis

Sociétaires excusé(e)s, ayant donné pouvoir :

ARNAULT Jean-Luc-ARNEFAUX Jean-François– BARKOVSKIJ Peter- BENDAHAN Gabriel – BIZZARO Carole- BOESCH Siegfried — CHAILLEUX Emmanuel - - de TIESENHAUSEN Emily – de TIESENHAUSEN Alexandra – de TIESENHAUSEN Jean-- DOUSSOT Thierry – DURIEZ FORQUET Mathieu André –FICHEL Véronique– GRANGER Stéphane – GUERBER Fabrice – GUEYE Aladji- GUIGNER Pascal-HERMANT Méline - HOURTON Daniel – LAQUERRIERE Bernard – LE BAUT Fabrice–LE HERISSIER Nicolas- LEPRADO Hervé- LONGERINAS Valérie - MARBOUH Alban – MARCONDES DE SOUZA Ronaldo-MENOU Fabrice- MERCIER Barbara -MONERET Stéphane- PARODI Pierre- PLEUMECKERS Alain – POTIER Hector -RICHEPAIN Jean-Pierre-ROSSIGNY Pierric -ROSSIGNY Fantine – ROYNEAU Guy André – SALMON Michel – SIBILLA Bruno – SOARES Michel – VILCOT Jérôme – VILLEPOUX Christian

Le quorum n'est pas atteint. La séance est suspendue à 10h00.

Nouvelle convocation de l'Assemblée Générale ouverte à 10H05.

Conformément à nos statuts, les votes de cette nouvelle assemblée générale se feront sur la base, uniquement des présents et représentés.



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

2) ADOPTION du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 5 Mars 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 (concernant la saison sportive 2019/2020 et 2020/2021) est adopté à l'unanimité.

3) RAPPORT MORAL du Président Guillaume FORTUNE / APPROBATION

1 - Accueil

Bonjour Monsieur l'adjoint au maire, aux membres du comité directeur, à tous les adhérents et parents d'adhérents.

La saison passée marque le retour à une saison normale avec peu ou pas de restriction sanitaire.

Avant de commencer je souhaiterais avoir une pensée particulière pour Robert Tourné et ses proches, Robert a été un membre du bureau actif pendant de nombreuses années

Une seconde pour Jean De Tiesenhausen coach de l'école de tir qui est en convalescence depuis juillet 2022 et que nous espérons revoir prochainement sur les pas de tir

2 – Les Locaux

La mairie nous met à disposition les locaux depuis la 17ème saison. Je tiens à remercier Mr le Maire et son adjoint, et l'ensemble des élus pour leur confiance

J'en profite également pour remercier chaleureusement l'ensemble des services, techniques, des sports et relations publiques pour leur réactivité et efficacité lorsque nous les sollicitons.

3 – Effectif du club au 31-08-2022

Nous ne sommes pas revenus à notre niveau de 2019-2020 mais nous constatons une nette amélioration, qui se confirme sur la saison en cours

La saison s'est achevée avec 279 adhérents à notre association soit une progression de 36 adhérents nets

- 193 renouvellements
- 86 nouveaux adhérents

4 – Acquisition de matériels, équipements et Maintenance

Afin de répondre aux besoins de nos adhérents loisirs et compétiteurs nous avons investis dans différents matériels

- 3 nouvelles cibles quantum pour le 10m (cibles utilisées par la ligue ile de France pour les compétitions régionales)
- 3 cibles Suis pour le 10 (commandée trois ans auparavant, une cible est financée par le comité départemental de tir que je remercie une nouvelle fois à cette occasion) (cibles utilisées aux championnats de France, coupe monde, Championnat d'Europe, du Monde et jeux olympique)
- 1 pistolet Steyr LP50 pour Méline Hermant (en partie financé par le CDT92)
- Des cibles basculantes loisirs à 10m et pour le 25m calibre 22lr
- Des munitions de différentes marques et calibre
- Des cibles



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

Des cartouches d'air comprimé pour remplacer celle venant à expiration (durée d'utilisation 10 ans)

Nous continuons à avoir des échanges avec la mairie pour pouvoir envisager une modernisation de notre pas de tir 10m afin de mettre en avant la qualité des installations et le dynamisme de la ville.

Les installations du 25m subissent de nombreuses dégradations par des tirs hors de la cibles et dans la partie basse des supports ce qui engendre de nombreuses pannes et immobilisation de poste.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour utiliser les cibles du poste 6 à 10 lorsque vous utilisez une arme pour la première fois afin de la régler car ces cibles engendrent moins de risque de dégradation.

Si vous rencontrez des difficultés sur un poste, pourriez-vous en faire part au(x) permanent(s) du jour.

Je tiens particulièrement à remercier Gilles LAJEUNESSE pour ses fréquentes interventions pour remettre en service les installations à 25m-50m et à l'occasion à 10m.

Nous allons étudier la possibilité de changer les rameneurs 1 à 5 au cours de la saison prochaine, car les moteurs et installations sont vieillissants et tombent de plus en plus fréquemment en panne. En espérant avoir un soutien de la mairie dans ce projet.

5 – Participation de notre association

Nous avons participé au forum des associations « Vitaville » organisé par la ville de Courbevoie en septembre 2021. Les conditions sanitaires du moment ne nous ont pas permis de ressortir les carabines laser.

Nous avons également participé le 29 mars 2022 avec plusieurs membres du comité à une soirée organisée par la mairie de Courbevoie sur la lutte contre les violences dans le sport

J'ai également participé en juillet 2022 à la journée Olympique pour faire la promotion de notre sport et de notre club.

6 – Actions engagées

Nous avons continué l'école de tir ainsi que le passage des cibles couleurs.

Ce dispositif qui est dorénavant ouvert également aux adultes pourrait se développer aux cours des saisons à venir.

Nous continuons nos sensibilisations auprès des personnes en situation de handicap, en loisirs ou en compétition.

Nous avons continué avec le soutien de la ligue ile de France les programmes de formation pour les membres du comité direction.

4 nouveaux diplômés sur le niveau CAC Certificat de Capacité d'Accueillir et Conseiller.

2 sont rentrés dans le cursus d'arbitrage départementale

1 a passé l'arbitrage régional en spécialité para-tir.



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

7 – Compétitions

Notre club a continué à organiser les compétitions départementales 10M

- Départementaux adultes 10m en novembre 2021 : 34 disciplines tirées, 11 médailles d'or, 3 d'argent et 5 de bronze
- Départementaux des clubs 10m en décembre 2021, 1 équipes carabiniers et 1 équipe pistolières qui termine première et qui finira 3^{ème} du tour régional
- Critérium des écoles de tir 10m, janvier 2022, 7 tireurs, 2 médailles d'or, 2 d'argent, 2 de bronze
- Départementaux école de tir 10m, 11 disciplines tirées, 5 médailles d'or, 1 d'argent, 3 de bronze

Championnat régionaux 10m : 22 disciplines tirées, 3 médailles d'or, 2 d'argent, 3 de bronze

Championnat de France 10m : 10 disciplines tirées, 1 médaille d'argent pour Mélinda Hermant

Championnat régionaux EDT 10m : 11 disciplines tirées

Championnat de France EDT 10m : 6 disciplines tirées dont 4 pour lesquelles il s'agissait de la première compétition à ce niveau.

Nous avons également organisé pour l'ensemble de la SCT le premier challenge David Auclair à 10m avec 3 gagnants

- Pierre Lepage pour les compétiteurs
- Sacha Albert Beaumard pour l'école de tir
- Wong Park pour les loisirs

J'en profite pour vous inviter à vous inscrire à la seconde édition qui aura lieu le 7-8 janvier 2022 à 10m

La saison d'été a également été riche en participation et médailles.

Départementaux en mai 20 : disciplines tirées, 7 médailles d'or, 2 d'argent et 1 de bronze

Régionaux en juin : 20 disciplines tirées, 4 médailles d'argent et 2 de bronze

France en août : 11 disciplines tirées, 2 médailles d'argent pour David Auclair

2 coupes du monde à Châteauroux et en Allemagne : pour Mélinda Hermant une deuxième place par équipe et une troisième place par équipe

8 – informations aux adhérents

Je vous rappelle que nous utilisons de nombreux supports de communication pour vous donner l'information sur la vie du club

Le site du club : SCT92.org

Le facebook

Instagram

Voir des e-mails soit d'ITAC soit de ma part selon les listes de diffusion.

Le déploiement du compte SIA est reporté à juin 2023



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

9 – Rappel consigne de sécurité

A) Règles de sécurité

Une arme doit TOUJOURS être considérée comme CHARGÉE et à ce titre ne doit JAMAIS être dirigée vers soi ou autrui.

Il ne faut jamais faire confiance aux seules sécurité mécaniques des armes, vous devez donc disposer de drapeaux de sécurité.

Une arme ne doit jamais être manipulée ou fermée BRUTALEMENT.

Au sein de la SCT une arme doit être déplacée canon vers le haut et munie d'un drapeau ou fil de sécurité pour les armes longues et pour les armes de points dans leur mallette.

Je rappelle qu'au 25m le drapeau doit être inséré dans la chambre ou le barillet dès que l'arme n'est plus tenue en main.

Le chargeur doit être retiré pour les armes semi automatiques et le barillet basculé pour les revolvers.

Aucun chargeur approvisionné n'est toléré sur la table de tir et au moment de l'insertion ne doivent pas contenir plus de 5 cartouches.

A l'arrivée ou au départ les mallettes doivent être orienté de telle sorte que le canon de l'arme soit dirigé continuellement vers les cibles

La sécurité est l'affaire de tous.

Tous les tireurs diplômés ou non, formateurs ou non, arbitres ou intervenants extérieurs sont tenus de respecter ces règles et de les faire respecter. En cas de manquement à ces règles vous devez d'intervenir et rappeler les consignes

Je vous rappelle donc que si nous sommes confrontés à une ou des personnes ne respectant pas les règles et consignes de sécurité et ou dont la conduite peut présenter des risques pour les autres nous n'hésiterons pas à prendre les mesures qui s'imposent (exclusion du club et non renouvellement de licence)

Il en va de même si des comportements inappropriés (contact physique, harcèlement, proximité non justifiée) vis-à-vis de jeunes, ou de femmes serait constatés.

B) Obligation pour les détenteurs de catégorie B

L'obtention d'un droit d'acquisition et l'achat d'une catégorie B vous oblige à venir au moins 6 fois dans l'année et de rependre une licence avant le 31 octobre de chaque année.

Sans le respect de ces deux conditions nous devons vous signaler à la préfecture et ne pas vous donner d'avis favorable en cas de renouvellement.



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

10 – Remerciement

Je tiens à nouveau à remercier Jacques KOSSOWSKI , Maire de Courbevoie et Khalid AIT OMAR Maire adjoint délégué aux sports, ainsi que les autres élus de la ville de Courbevoie qui nous font confiance en nous faisant bénéficier de ces installations et de nous octroyer des subventions (même si pour cette exercice nous la toucherons sur le prochain). Je remercie Mme Valérie HEURTIN responsable du service des sports, Mr Eric WATTKAMPS responsable des services techniques.

Merci à la ligue Ile de France et au comité départemental 92 pour leur soutien durant cette saison de reprise des formations et compétitions.

Un remerciement spécial à l'ensemble de l'équipe des bénévoles qui permet de faire fonctionner notre association et faire vivre notre passion et à ceux qui rejoignent l'équipe mais nous le verrons plus tard dans l'assemblée

J'en profite pour renouveler le message transmis dans la convocation, pour que le club fonctionne et reste ouvert le plus souvent possible nous avons besoin de nouvelles personnes s'impliquant dans les actions du club.

Je laisse la place à Carine pour le point trésorerie



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

4) RAPPORT DU TRESORIER Pour La Saison 2021/2022

BALANCE EXERCICE 2021/2022

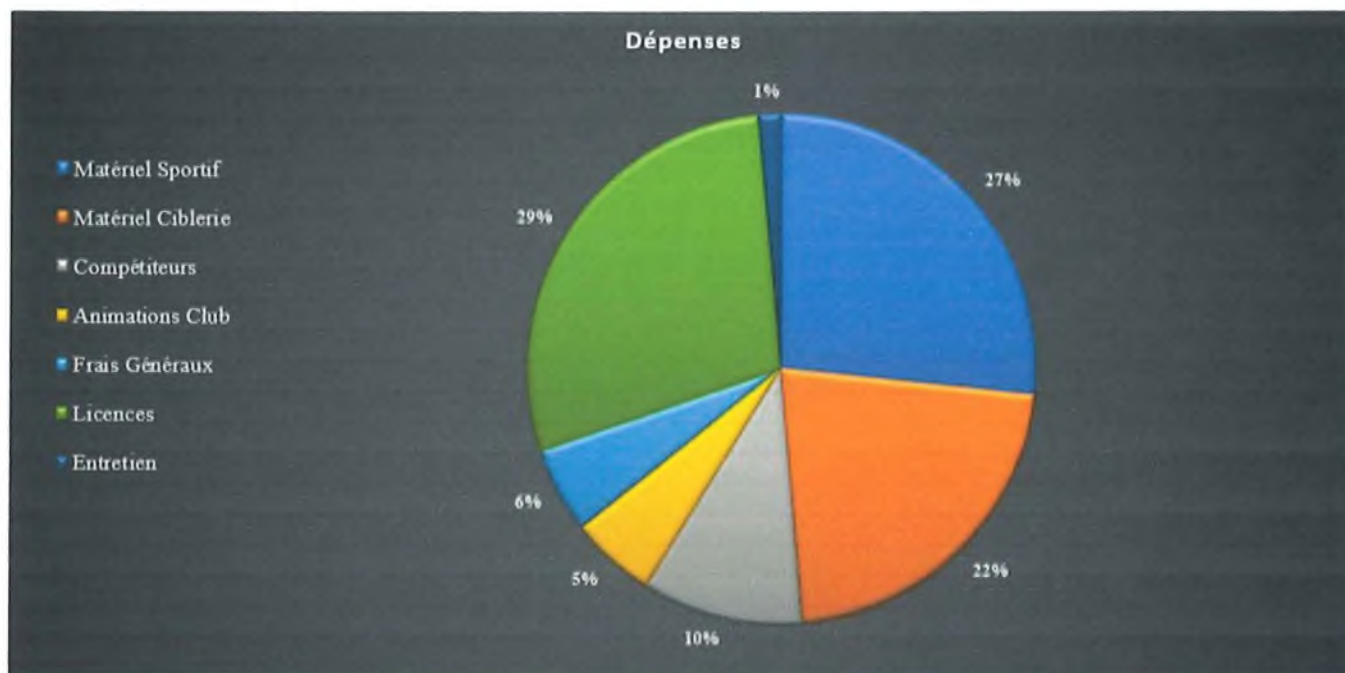
Poste	Libellé du poste	Montant débit	Montant crédit	Solde débit	Solde crédit
CLASSE : 5-FINANCIERE					
512000	Banque	103 167,22	102 814,75	352,47	
514000	LIVRET BLEU	21 310,41	15 109,02	6 201,39	
530000	Caisse	19 212,10	18 536	676,10	
TOTAL 5-FINANCIERS		143 689,73	136 459,77	7 229,96	
CLASSE : 6-CHARGES					
605100	Matériel sportif	14 233,60		14 233,60	
605200	Matériel ciblisme	15 461,12		15 461,12	
605300	Equipement sportif	4 536,88		4 536,88	
606400	Fourniture de bureau	115,16		115,16	
613000	Entretien et réparation	1 049,96		1 049,96	
616000	Assurance	2 541,15		2 541,15	
625000	Déplacement, mission et réception Compétiteurs	4 152,24		4 152,24	
625200	Réception Club	3 800,36		3 800,36	
626200	Internet	754,48		754,48	
627000	Frais bancaire	178,45		178,45	
628000	Divers	280,00		280,00	
628100	Cotisation FF Tir	20 244,00	80,00	20 164,00	
628300	Cotisation Comité Départemental	80,00		80,00	
628400	Inscriptions compétitions	3 084,00		3 084,00	
TOTAL 6-CHARGES		70 811,40	80,00	70 481,40	

CLASSE : 7-PRODUITS					
706000	Prestation de service		199,00		199,00
706300	Groupes et initiations		1 505,00		1 505,00
707100	Cibles		1 292,70		1 292,70
707200	Munitions 22LR		3 910,00		3 910,00
707300	Munitions 9x19 et .38		96,00		96,00
707500	Plombs		1 415,00		1 415,00
707600	Accessoires		928,90		928,90
707700	Bar		530,00		530,00
708300	Divers		150,00		150,00
740100	Subventions Municipales et Départementales		5 419,00		5 419,00
756100	Cotisations Part FFTir et ligue		21 440,00		21 440,00
756200	Cotisations Part Club		17 247,60		17 247,60
758000	Produits divers (Tombola, etc)		94,10		94,00
764000	Revenus des valeurs mobilières de placement		89,45		89,45
TOTAL 7-PRODUITS			54 316,75		54 316,75
SOLDE DEFICITAIRE			16 144,65 €		

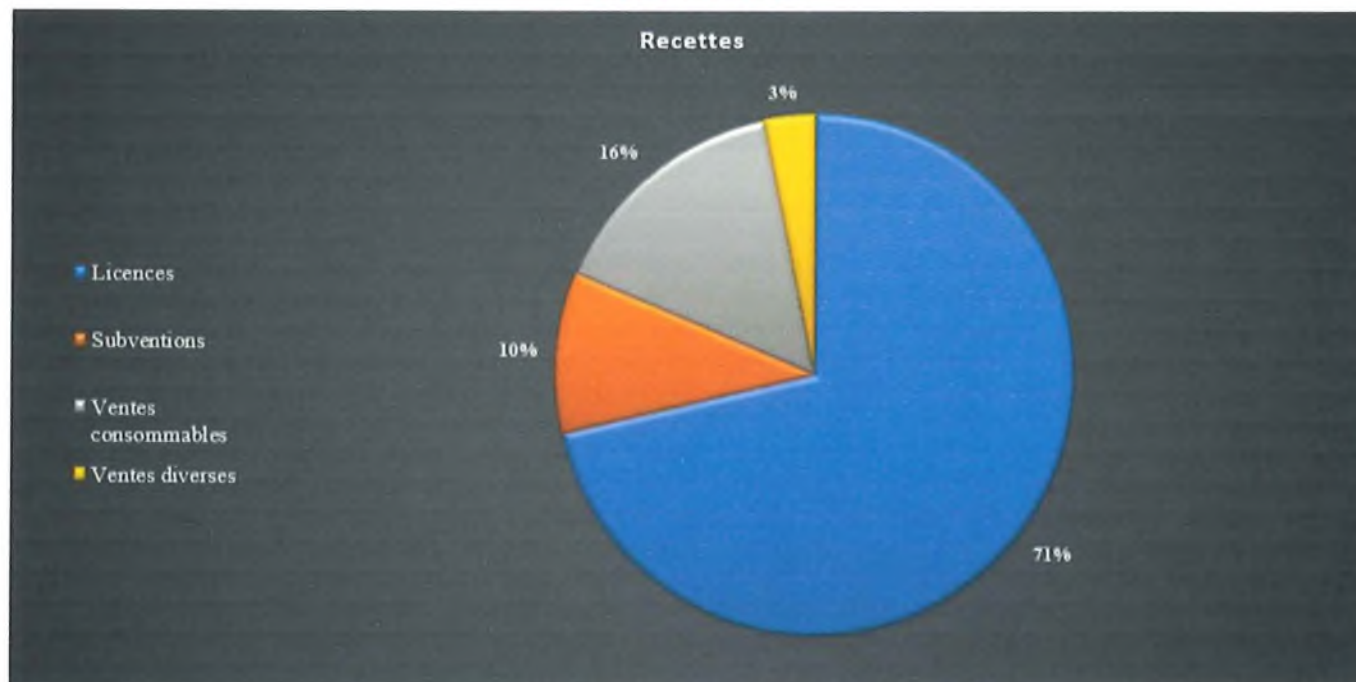


SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

DEPENSES



RECETTES





SOCIETE COURBEVOISIEENNE DE TIR

TRESORERIE AU 31/08/2022

Banque	352,47 €
Livret Bleu	6201,39 €
Caisse	676,10 €
	7 229,96 €

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2022/2023

BUDGET PREVISIONNEL

Recettes

Cotisations 54 000 €

Subventions 6 000 €

Ventes 15 000 €

Total 75 000 €

Dépenses

Cotisations 23 000 €

Compétitions 6 000 €

Achats divers 46 000 €

Total 75 000 €



SOCIETE COURBEVOISIENNE DE TIR

5) Rapport du Contrôleur aux Comptes / Approbation

Hervé LE PRADO
13 Passage des Réservoirs
94800 . VILLEJUIF

Villejuif, le 10 décembre 2022

Je soussigné, Hervé LE PRADO, membre actif de la Société Courbevoisienne de Tir, certifie ce qui suit.

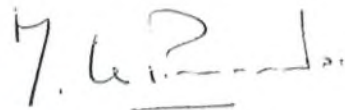
Comme l'année précédente, j'ai examiné les comptes de la S.C.T. sur la période commençant le 1^{er} septembre 2021 et se terminant le 31 août 2022, soit la valeur d'une année sportive comme c'est l'usage à la Fédération Française de Tir.

En fonction des documents qui ont été mis à ma disposition, à savoir les relevés bancaires et la liste des mouvements de comptes pour l'année 2022 je n'ai pas trouvé d'anomalies, le montant des factures et justificatifs divers correspondant aux chiffres, inscrits au débit ou au crédit, figurant sur les relevés mensuels bancaires du Crédit Mutuel.

J'approuve donc les comptes qui m'ont été présentés sans réserves .

A la clôture de l'exercice, au 31 août 2022, il y avait sur le compte courant de la Courbevoisienne de Tir un solde créditeur de 352.47 euros et sur le compte épargne Livret Bleu Association, un solde créditeur de 6201.39 euros.

En foi de quoi, j'affirme ce rapport sincère et véritable, le 10 décembre 2022, pour servir et valoir ce que de droit.



Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.



SOCIÉTÉ COURBEVOISIENNE DE TIR

6) Cooptation nouveaux membres pour le Comité Directeur /Approbation

Le Bureau a proposé au Comité Directeur la cooptation de 3 nouveaux membres :

- Gwendoline BASTIDE
- Mélinda HERMANT
- Théodore AUBRIS

Tous se sont présentés et ont expliqué pourquoi ils souhaitent être membres du Comité Directeur.

Le président demande aux sociétaires s'ils valident le choix du Comité Directeur. Les cooptations de Gwendoline BASTIDE, Mélinda HERMANT et Théodore AUBRIS pour le Comité Directeur sont approuvées par les Sociétaires présents, à l'unanimité.

7) Election du Poste de Secrétaire

Michel SALMON ayant démissionné de son poste de secrétaire, Valérie LAJEUNESSE propose sa candidature celle-ci est approuvée à l'unanimité par les sociétaires présents.

8) Divers

Une nouvelle section de Tir T.A.R (tir à l'arme réglementaire) est ouverte au sein de notre club, le vendredi de 18h à 21H, une courte présentation est faite de celle-ci pour les sociétaires qui seraient intéressés pour la rejoindre.

Plus personne ne demandant la parole, La séance est levée à 11h30.

Guillaume FORTUNE

Président

Valérie LAJEUNESSE

Secrétaire